

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Europa Donna Belgium s'engage à poursuivre son action pour lutter contre le cancer du sein. Pour mener à bien cette lutte, nous avons besoin de vous et de votre soutien financier.

DEVENIR MEMBRE DE EUROPA DONNA BELGIUM

Pourquoi ?

- o pour soutenir nos nombreuses actions
- o pour être informé de l'actualité politique européenne et belge concernant la lutte contre le cancer du sein
- o pour faire entendre votre voix
- o pour nous aider à obtenir la concrétisation des points suivants : un dépistage de qualité, un accompagnement psycho-social des patientes, de leur famille et de leur entourage, un suivi du fonctionnement des cliniques du sein

Vous souhaitez soutenir nos actions pour atteindre ces objectifs ? Devenez membre de notre association !

La cotisation annuelle de membre d'Europa Donna Belgium s'élève à 15 €

Des donations plus généreuses sont les bienvenues.

Aidez-nous à combattre le cancer du sein et versez votre contribution :

• soit directement en ligne :

- o remplir le formulaire en ligne sur www.europadonna.be/fr/s-impliquer/cotisation.html
- o et verser en ligne la somme de 15 € ou plus, en choisissant le type de cotisation "membre adhérent" et le tarif de votre choix. Un justificatif vous sera envoyé.

• soit par courrier et virement bancaire :

- o compléter ce Bulletin d'adhésion et nous l'envoyer par courrier postal (adresse page 1) ou le scanner et l'envoyer par mail à info@europadonna.be

Bulletin d'adhésion à Europa Donna Belgium :

Nom : Prénom :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

o et verser la somme de 15€ ou plus au compte IBAN : BE42 0015 0438 8154 en mentionnant obligatoirement dans la communication :

- "cotisation membre adhérent"
- votre nom et prénom
- votre adresse e-mail

Les informations personnelles, comme le nom, l'adresse, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone, etc., sont exclusivement fournies de manière volontaire. En transmettant ces données, vous acceptez qu'Europa Donna Belgium les utilise pour vous envoyer des « newsletters », de l'information utile ainsi que des invitations pour des activités. Europa Donna Belgium ne transmettra et ne vendra, ni en totalité ni en partie, ces données personnelles à des tiers. Elle veillera à traiter ces données conformément aux dispositions de la réglementation européenne relative au traitement des données à caractère personnel (GDPR - EU Reg.2016/679).



Coalition européenne contre le cancer du sein
Lutter pour des soins optimaux

NEWSLETTER

Périodique Newsletter n° 21, 2019

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Les femmes touchées par le cancer du sein doivent être correctement prises en charge, depuis le dépistage ainsi que tout au long du parcours de soins et après...

Europa Donna Belgium demande depuis de longues années l'application des critères européens des CLINQUES DU SEIN. Ces critères, évalués de manière régulière, sont des gages réels de qualité de soin et de guérison.

Pour cela, Europa Donna Belgium a besoin de VOUS.

Europa Donna Belgium a besoin de votre soutien afin d'agir dans l'intérêt des femmes.

Je vous souhaite une lecture enrichissante et je vous invite à consulter notre site web plein d'informations intéressantes et à suivre notre page Facebook très dynamique.

Avec nos meilleurs vœux pour l'année 2020,

Marie-Claire Hames
Présidente d'Europa Donna Belgium



Nous vous invitons à nous suivre sur les **réseaux sociaux** :
facebook.com/EuropaDonnaBE
twitter.com/EuropadonnaBe

Et à consulter notre **website www.europadonna.be** où nous annonçons toutes les informations sur nos prochaines activités : conférences, pièce de théâtre, actions autour de la journée du cancer du sein du 15 octobre, et d'autres activités, ...

Board

Présidente :
Marie-Claire Hames

Vice-présidentes :
Birgit Carly et
Chantal Goossens

Secrétaire :
Khadija Chentouf

Trésorière :
Rita Deconinck

Déleguée européenne :
Anne Vandenbroucke

Représentante nationale :
Annette Hirsch

Conseillères : Erika Joos,
Stéphanie Kint

Membre honoraire :
Sibylle Fleitmann

Nous contacter

Europa Donna Belgium asbl
Avenue W. Churchill 11/30
1180 Bruxelles

info@europadonna.be

www.europadonna.be

Entreprise n° 471.922.816

LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN : POUR QUI ET COMMENT ? *

* Cet article se base sur une mise à jour des recommandations européennes en octobre 2019

Pour qui ? Le dépistage s'adresse aux femmes qui **ne présentent pas** de signe de la maladie. Il permet d'augmenter les chances de guérison et de réduire la lourdeur des traitements.

Toutefois, le dépistage peut générer des **effets négatifs**. Le plus important est le risque de **sur-diagnostic** : la mise en évidence d'un cancer qui n'aurait pas causé de problème de santé parce que son évolution est très lente.

Le dépistage est recommandé aux femmes de **50 à 69 ans, tous les 2 ans**, car il est **démonstré** que le bénéfice attendu est supérieur aux effets négatifs potentiels. Pour les femmes de **45 à 49 ans** et celles de **70 à 74 ans**, il n'est **pas démontré** que le bénéfice attendu est supérieur aux effets négatifs potentiels. Une discussion avec le médecin s'impose. Pour les femmes de **40 à 44 ans**, il est démontré que les **effets négatifs potentiels sont supérieurs** au bénéfice attendu.

Si vous avez égaré votre invitation, vous pouvez en demander une nouvelle :
- en Région wallonne : mammothest@ccref.org -
tél. 010 23 82 71 - www.ccref.org
- en Région bruxelloise : info@brumammo.be -
tél. 02 736 19 84 - www.brumammo.be

Comment ? Les experts **recommandent** que la mammographie de dépistage soit réalisée dans le cadre d'un **dépistage organisé (Mammothest)** soumis à un contrôle de qualité ainsi qu'à une évaluation permanente. Il offre plus de garanties de qualité et de sécurité que le dépistage «individuel».

Le **Mammothest** consiste en la réalisation de 2 clichés par sein. Des examens complémentaires (examen clinique, échographie..) sont réalisés dans un deuxième temps si 2 radiologues l'estiment nécessaire (+/- 7% des cas). Aucun examen complémentaire au Mammothest n'est recommandé en cas de densité mammaire élevée. Le Mammothest est **gratuit**.

Les femmes de 50 à 69 ans sont invitées, tous **les 2 ans**, par lettre personnelle, à prendre rendez-vous dans une unité de **mammographie agréée** pour le programme de dépistage.

Pr. Anne Vandenbroucke

Vous voulez en savoir plus ?
Vous trouverez un article complet à propos de ce sujet sur notre site web : www.europadonna.be/fr/dossiers/dépistage-cancer-du-sein.html

LE RELAIS POUR LA VIE À EUPEN



Europa Donna Belgium a participé au Relais pour la Vie à Eupen les 29 et 30 juin 2019.

Un moment convivial de rencontres et d'échanges.

Nous vous y attendons l'année prochaine.

WHAT THE LUCK ?

Spectacle de et avec Caroline Lambert

Je mute ou je ne mute pas ? Telle est la question... «Quand j'étais petite, j'avais toujours peur de dire mon signe astrologique de peur de l'attraper. Je suis cancer ! Je pensais qu'il était déjà en moi ! En même temps, je n'étais pas si bête que ça vu qu'apparemment, il y a un petit terreau !».

«Travailler la joie, même avec une épée de Damoclès au-dessus de nos têtes», c'est l'invitation qui nous est lancée à travers ce spectacle bouleversant mais rempli d'espoir dont il est difficile de ne pas sortir transformé.



du 4 au 8 février 2020
à La Comédie Claude Volter à Woluwé-Saint-Pierre
PAF: Adultes 27€ - membres Europa Donna 14€
Infos: reservation@comedievolver.be ou 02/762.09.63

**Un spectacle "seul en scène"
soutenu par Europa Donna Belgium**

ÊTRE À RISQUE DE CANCER DU SEIN ?

En moyenne, 10 femmes sur 100 seront atteintes d'un cancer du sein au cours de leur vie.

Les différents niveaux de risque

Il y a différents niveaux de risque en fonction des **antécédents familiaux ou personnels**.

Le risque «moyen» concerne **94 %** des femmes : celles qui n'ont pas d'antécédent familial de cancer du sein ou celles qui ont un antécédent de cancer du sein chez un **seul membre** de la famille **âgé de plus de 40 ans**.

Le risque «élevé» concerne **5 %** des femmes : celles qui ont un antécédent de cancer du sein chez un membre de la famille au **1er degré avant 40 ans**, ou chez 2 membres de la famille de 50 ans ou plus, ou chez 3 membres de la famille de 60 ans ou plus.

Le risque «très élevé» concerne **moins de 1%** des femmes. Ce risque est lié à une mutation génétique héréditaire. Il faut y penser en cas d'histoire familiale de nombreux cancers, de cancers dans le jeune âge, de cancer de l'ovaire, de cancer mammaire bilatéral, de cancer du sein chez un homme.

Les **antécédents personnels** de cancer du sein ou d'hyperplasie canalaire ou lobulaire atypique confèrent aussi un risque très élevé.

Gènes BRCA1 / BRCA2

Seuls **5 à 10 %** des cancers du sein sont attribuables à une mutation génétique, héréditaire. Le plus souvent, les mutations portent sur des gènes appelés BRCA1 (pour BReast CAncer) et BRCA2. Si une mutation est décelée dans une tumeur, des tests oncogénétiques peuvent être réalisés chez les membres de la famille afin de déterminer s'ils sont porteurs de la mutation.

Remboursement à 100%

Quel que soit leur âge, les femmes qui présentent un risque «très élevé» peuvent bénéficier d'un dépistage ou d'un suivi annuel, totalement remboursé, associant le cas échéant mammographie, échographie et/ou IRM.

Pr. Anne Vandenbroucke

- Le risque de cancer du sein augmente avec l'âge : selon le Registre du cancer en 2016, 81 % des cancers du sein ont été diagnostiqués après 50 ans.
- L'existence dans la famille de 1 ou de 2 cancers du sein après 50 ans relève souvent d'une simple coïncidence.
- La plupart des femmes qui ont des cas de cancer du sein dans leur famille ne seront pas atteintes de ce cancer.
- 70 à 80% des femmes atteintes d'un cancer du sein n'ont pas d'antécédents familiaux de cancer du sein.